



Ouagadougou, le 01 DEC 2025

N°2025 /MFPTPS/CAB/SP-CEFP-VEP

0000009

COMMUNIQUÉ

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale porte à la connaissance des agents publics burkinabè l'ouverture de l'appel à candidature pour le cycle de formation initiale (promotion 2025-2027) de l'École nationale supérieure d'administration (ENSA) de Rabat, au profit des pays partenaires du Maroc, dont le Burkina Faso.

En vue de préparer une sélection nationale de qualité, le Secrétariat permanent de la Coordination des établissements de formation professionnelle et de la valorisation de l'expertise publique (SP-CEFP-VEP) invite les agents remplissant les conditions requises à soumettre leur candidature. A l'issue de la présélection, les trois (03) meilleurs dossiers seront transmis à la partie marocaine.

A. Conditions de participation

Peut faire acte de candidature, tout fonctionnaire remplissant les conditions suivantes, telles que définies dans l'appel à candidature :

- être fonctionnaire d'une administration publique ou un organisme public et avoir exercé une fonction de responsabilité équivalente au moins à celle de Chef de service ;
- avoir au moins deux (02) ans d'ancienneté dans une fonction de responsabilité ;
- être titulaire au minimum d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- être âgé de quarante (40) ans au plus au 31 décembre 2025.

B. Composition du dossier de candidature

Le dossier doit comprendre :

- une lettre de demande d'inscription et de motivation ;
- la copie du décret, de l'arrêté ou de la décision portant nomination du candidat dans la fonction de responsabilité ;
- un Curriculum Vitae ;
- les copies légalisées des diplômes obtenus ;
- les copies légalisées des relevés des notes des diplômes correspondants ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- deux photos d'identité récentes ;

- la photocopie du passeport en cours de validité ;
- un certificat médical délivré par un service sanitaire publics attestant l'aptitude physique du candidat, confirmant qu'il est vacciné et ne souffre d'aucune maladie contagieuse ou aiguë, notamment la tuberculose.

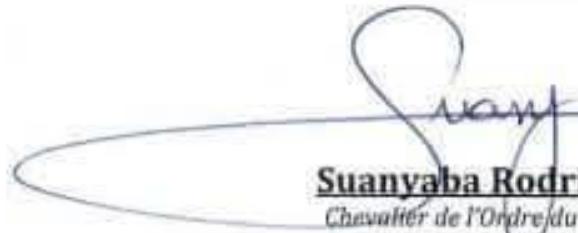
C. Dépôt des dossiers

Les dossiers seront reçus **du 03 au 17 décembre 2025**, les jours ouvrables, au SP-CEFP-VEP, sis au 1055, avenue de la Grande Mosquée de Ouagadougou, côté sud du siège de la Banque Agricole du Faso.

D. Déroulement de la sélection

Les candidatures seront examinées par un comité interministériel de sélection.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Administration
et du Travail

